

## Anonymat et pseudonymat dans la poésie kabyle

### Anonymity and pseudonymity in Kabyle poetry

Djamal Eddine MAHROUG\*, Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou

Laboratoire d'Aménagement et d'Enseignement de la Langue Amazighe (LAELA)

[djamaleddine.mahroug@ummt.dz](mailto:djamaleddine.mahroug@ummt.dz)

Received: 03 / 10/ 2022

Accepted: 06 / 01/2023

Published 10/ 06/ 2023

#### Résumé :

Cette étude se veut comme une tentative de cerner le fonctionnement de l'anonymat et du pseudonymat dans la poésie kabyle. En plus de classifier les différents types de pseudonymes et de les exemplifier, elle expose les diverses raisons et motivations qui ont poussé les poètes à recourir à ce genre de pratique. Elle cherche également à savoir si le pseudonyme caractérise le renouvellement qu'a connu la poésie kabyle à partir du XXème siècle.

**Mots clés :** poésie, anonymat, pseudonyme, pseudonymat, renouvellement.

#### Abstract :

This study is intended to identify the functioning of anonymity and pseudonymity in kabyle poetry. In addition to classifying the different types of pseudonyms and exemplifying them. It exposes the various reasons and motivations that have prompted poets to resort to this kind of practice. It also seeks to know if the pseudonym characterizes the renewal experienced by kabyle poetry from the 20th century.

**Keywords :** Poetry, anonymity, pseudonym, pseudonymity, renewal.

---

\* Djamal Eddine MAHROUG

## 1. Introduction :

Dès sa naissance, l'homme reçoit un prénom en plus du nom patronymique. C'est le cas aussi des surnoms, qu'il reçoit généralement par son entourage (famille, amis, collègues etc.).

Cauchat.H. et Durand-Delvigne.A., pensent que l'acte de nomination, est un acte symbolique, qui inscrit le nouveau-né dans une identité qu'il devra assumer :

L'acte de nomination est le début de toute identité. Il en est le point de départ comme l'est l'acte de nomination du sujet par celui qui lui donne son nom [...] La nomination est le premier acte symbolique, celui qui permet d'avoir une identité, non seulement au sens formel et administratif de l'état civil, mais également au sens d'inscription dans l'ordre symbolique qui est celui du langage. (Cauchat.H & Durand-Delvigne.A, 1999, p. 62).

Donc, en ce qui concerne l'état civil, le nom est une obligation que les parents doivent satisfaire et que les enfants doivent recevoir. Ce nom, on le porte, tel un fardeau dans certains cas, jusqu'à sa mort. Rares sont les cas où la justice autorise son changement. Cependant, ils existent des domaines où l'on peut s'en passer et/ou le changer, à l'image de la littérature, à travers le pseudonyme.

Bon nombre de poètes et d'écrivains ont choisi d'écrire ou de pratiquer leur art sous pseudonyme, laissant de côté leurs véritables noms et/ou identités. Cette pratique est très ancienne et continue de se perpétuer, comme le fait remarquer Gérard Genette : « L'usage du nom fictif, ou pseudonyme, a depuis longtemps fasciné les amateurs et embarrassé les professionnels [...] » (Genette.G, 1987, p. 51).

Genette poursuit et propose une première lecture du pseudonymat : « Il convient sans doute d'abord de situer le pseudonymat parmi l'ensemble plus vaste des pratiques consistant à ne pas inscrire en tête d'un livre le nom légal de son auteur (c'est cet ensemble que les bibliographes classiques baptisaient tout uniment « pseudonyme ») » (Idem).

Contrairement au nom d'état civil et aux surnoms, que les gens reçoivent par d'autres personnes, le pseudonyme est souvent le choix d'un auteur. Marcienne Martin, tout en utilisant les notions latines *nomen proprium* (vrai nom) et *nomen falsum* (faux nom), explique cette ambivalence : « Contrairement au *nomen proprium*, qui est «le soi» nommé par l'autre et pour l'autre, le *nomen falsum* est «le soi» nommé par soi pour l'autre » (Martin.M, 2006, p. 159).

Beaucoup de grands auteurs ont adopté le pseudonymat et sont par la suite connus sous leurs pseudonymes ou noms de plume que par leurs vrais noms. Cependant, certains parmi eux n'ont pas choisi ces pseudonymes ; ils les ont reçus par leur public.

Nom fictif, imaginaire ou symbolique ; factice, faux voire mensonger, les qualificatifs ne manquent pas pour désigner le pseudonyme. Tout cela insiste sur l'importance qui lui est due et sur les interrogations qu'il suscite.

Ce genre de pratique et d'importance, on les retrouve aussi dans la littérature algérienne en général et dans la littérature kabyle, en particulier, notamment la poésie.

Durant la période dite traditionnelle, c'est-à-dire avant le XXème siècle, la poésie kabyle était essentiellement caractérisée par le régime de l'oralité. Dans ce type de régime, la notion d'auteur et la propriété intellectuelle, sont presque inexistantes. Les poètes pratiquaient leur poésie en toute discrétion. Mais à part quelques uns, à l'image de Youcef Ou Kaci, Si Mohand Ou Mhand, Cheikh Mohand etc. la majorité des poètes agissaient sous couvert d'anonymat. L'idéologie sociale et les normes conventionnelles qu'elle a imposées à la pratique de la littérature, assez rigides, sont derrière le choix de cet anonymat. Le fait de ne pas pouvoir composer à sa guise ses textes et la peur d'affronter le public, ont poussé les poètes de cette période à sacrifier leur notoriété et à pratiquer leur art dans la «clandestinité». La collectivité de l'œuvre dans le régime de l'oralité et le fait que le poète soit le porte-parole du groupe, y sont aussi pour quelque chose.

Ce n'est qu'à partir du début du XXème siècle, avec l'avènement de la chanson moderne, puis de l'écriture en langue kabyle, que les poètes signaient leurs œuvres soit par leurs noms soit par un pseudonyme qu'ils se ont choisis.

Malgré l'importance que cette pratique a prise dans les milieux artistiques, les études consacrées à la notion du pseudonymat ne sont pas nombreuses dans le domaine amazigh. En effet, même si le nombre d'études consacrées à la littérature amazighe est de plus en plus grandissant, celles qui abordent le pseudonyme se font rares. Notre étude se présente donc comme une tentative d'approche et de classification du pseudonymat dans la littérature kabyle, plus particulièrement la poésie. Le but étant de comprendre le fonctionnement du pseudonyme et d'exposer ses différents types. Nous tenterons également de savoir si le pseudonyme est une constante du renouvellement qu'a connu la poésie kabyle ou un prolongement de l'anonymat traditionnel. Pour ce faire, nous allons essayer de répondre aux questions suivantes : quels sont

les différents types de pseudonymes que l'on retrouve dans la poésie kabyle et quelles sont leurs fonctions? En quoi le pseudonyme est-il un fait nouveau dans la pratique de cette poésie?

Les poètes kabyles utilisent différents types de pseudonymes, suivant leurs préférences et leurs besoins.

## **2. Types de pseudonymes :**

### **2.1. Le pseudonyme de permanence :**

Selon Manon Brunet, dans ce type de pseudonymat, « [...] l'auteur se cache en permanence sous un pseudonyme » (Brunet.M, 1989, p. 178). Autrement dit, l'auteur pratique son art tout au long de sa carrière dans l'anonymat sans jamais révéler sa véritable identité. Sa pratique, par rapport aux autres types de pseudonymat, est « [...] beaucoup plus moderne [...] c'est pourquoi l'on n'en retrouve que de très rares cas [...] » (idem).

Ce constat s'applique à la littérature kabyle. Rares sont les auteurs qui ont choisi ce genre de pseudonymat. Cependant, nous avons tout de même trouvé des exemples, comme S.Baya.

S.Baya est une poétesse, l'une des toutes premières poétesse kabyles à publier un recueil de poésie kabyle, dont le titre est *Isefra : tamedyazt n tmettut taqbaylit* (Poèmes : poésie d'une femme kabyle). (S.Baya, 1986).

L'auteure ne voulait pas se révéler au grand public, à tel point qu'elle a opté pour l'initialisme (S.Baya), qu'on peut considérer comme l'une des formes du pseudonymat. La poétesse, malgré la préface de son recueil, où elle révèle quelques informations, comme son lieu de résidence (Oran), ne s'est jamais dévoilée au public sous sa véritable identité. On ne connaît toujours pas celle qui se cache derrière ce pseudonyme, même après avoir arrêté sa carrière.

En plus de S.Baya, un autre poète, qui a choisi comme pseudonyme Lbachir Bou Chlaghem (Bachir, le moutachu), s'inscrit, lui aussi, dans ce registre. Le genre de poésie qu'il pratiquait, très emprunt de vulgarités, était derrière son choix. Cependant, et contrairement à la poétesse, l'identité de celui-ci a été révélée une fois décédé. Il s'agit d'un musicien, poète, comédien et cinéaste, du nom de Loualiche Karim. Ce sont ses proches, qui ont communiqué l'information sur les réseaux sociaux, quelques années après sa mort.

Contrairement à ce genre de pseudonyme, ils existent d'autres moins anonymes, à l'image du pseudonyme «partiel».

## 2.2. Le pseudonyme «partiel» :

Dans ce genre de pseudonyme, l'auteur change uniquement une partie de son nom et garde l'autre moitié. Parmi ceux qui l'ont abordé dans leurs études, nous pouvons citer Gérard Genette. Celui-ci considère le pseudonyme, dans l'une de ses définitions, comme « [...] le fait, pour l'auteur réel, de « signer » son œuvre d'un nom qui n'est pas, ou pas exactement, ou pas complètement son nom légal » (ibid, p. 51).

Généralement, notamment dans la littérature kabyle, les auteurs changent uniquement leurs prénoms.

Les raisons divergent. Certains le font par honte ou par gêne, du fait que leurs noms ou prénoms soient emprunts d'imperfections. L'avis de Jean Starobinski converge dans ce sens : « Prendre un pseudonyme, c'est d'abord, par honte ou par ressentiment, répudier le nom transmis par le père » (Starobinski.J, 1961, p. 251).

L'exemple le plus connu en ce qui concerne ce genre de pseudonyme dans la chanson kabyle, c'est le chanteur Ait Menguellet. Ce dernier avait remplacé son prénom Abd Ennebi par celui de Lounis, qu'il utilise jusqu'à nos jours. Le prénom de Lounis, devenu à «moitié» pseudonyme, fut donné par sa grand-mère, selon Tassadit Yacine :

Le prénom Lounis lui a été donné par sa grand-mère, parce qu'elle l'avait entendu en rêve quelque temps avant le 17 janvier [1950], date de sa naissance. Son oncle paternel, alors émigré en Oranie, lui choisira un autre prénom, celui d'un de ses meilleurs amis : «Abd Ennebi» [...] prénom qui restera ignoré de tous, y compris de Lounis lui-même, jusqu'au moment où, à Alger, on exigera les papiers du jeune écolier. (Yacine.T, 2008, p. 29).

L'artiste aurait même souhaité, au point de le regretter, choisir un pseudonyme de permanence pour sa carrière. C'est du moins ce qu'a rapporté Tassadit Yacine dans son livre consacré au chanteur : « Si c'était à refaire [...] j'aurai pris un pseudonyme pour n'avoir pas à révéler mon identité » (idem, p. 27).

D'autres considérations peuvent entrer en jeu dans ce type de pseudonymat. Certains artistes choisissent une partie de leur pseudonyme par imitation. En vouant une admiration excessive pour un autre artiste, certains d'entre eux choisissent soit son prénom soit son nom comme partie de leurs pseudonymes. C'est le cas du poète Farid Ferragui, dont le nom de naissance est Ali Ferragui, et qui a choisi le prénom de Farid par rapport à son idole, Farid El Atrache.

Si dans ce type de pseudonyme, les poètes-chanteurs ont changé uniquement une partie de leurs noms d'état civil, dans d'autres cas, le pseudonyme se présente carrément comme une doublure à leurs vrais noms.

### 2.3. Le pseudonyme comme doublure :

Dans ce type de pseudonymat, il existe une coexistence entre le nom civil et le pseudonyme du poète (-chanteur). Philippe Lejeune en parle dans son ouvrage, *Le pacte autobiographique* :

Un pseudonyme, c'est un nom différent de celui de l'état civil, dont une personne réelle se sert pour publier tout ou une partie de ses écrits. Ce n'est pas exactement un faux nom, mais un nom de plume, un second nom [...] Certes l'emploi du pseudonyme peut couvrir parfois des supercheries ou être imposé par des motifs de discrétion [...] Le pseudonyme est simplement une différenciation, un dédoublement du nom, qui ne change rien à l'identité. (Lejeune.P, 1975, p. 24).

Le pseudonyme serait donc une sorte de doublure, de remplaçant au nom ou à l'identité authentique de l'auteur. Cependant, celui-ci n'altère en rien l'œuvre ou l'identité de son auteur. Bien au contraire, le public adopte en bien des cas le pseudonyme sans trop se poser de questions, comme le fait remarquer Gérard Genette : « [...] Le lecteur le reçoit, toujours en principe, comme un nom d'auteur, sans pouvoir en apprécier ni en discuter l'authenticité » (ibid, p. 52).

Cet avis peut être exemplifié, dans le domaine qui nous concerne, par Abdellah Mohia, alias Mohya. Celui-ci possédait des pseudonymes sans pour autant dissimuler son identité ou son véritable nom.

Mohya ou Mohand Ouyahia, est un poète, écrivain et traducteur de langue amazighe. Homme de théâtre, il a traduit, adapté et mis en scène un bon nombre de textes appartenant à des auteurs aussi connus que Brecht, Lu Xun, Molière, Beckett etc.

Le public préfère appeler l'auteur par ses pseudonymes (Mohya et Mohand Ouyahia) que par son nom d'état civil (Abdellah Mohia), au point où ses admirateurs ont fini par donner comme nom à la pratique de l'adaptation, son activité favorite, *Asmuhyet*.

Le pseudonyme Mohya continue à être convoqué pour évoquer l'auteur :

Devant la difficulté de se faire un nom, Mohia se fait un pseudonyme qui deviendra très vite un nom, se forgeant au fil des ans une envergure qu'il ne soupçonnait peut-être pas lui-même. Durant plus de trente-cinq ans, il n'a eu besoin ni de télé ni de radio pour se faire connaître [...] Muħend Uyeħya, comme il aimait se définir (pseudonyme sous lequel il signait ses impérissables

œuvres), probablement pour la «ressemblance phonétique, au moins partielle» [...]. (Lounès.A, 2011, p. 12).

Autant dire, dans ce cas, que le pseudonyme de cet auteur est comme une seconde naissance. Cependant, dans bien des cas, le pseudonyme peut changer à travers le temps ou disparaître carrément. C'est le cas du pseudonyme de circonstance.

#### **2.4. Le pseudonyme de circonstance (s) :**

Ce type de pseudonyme se distingue par son caractère éphémère et sa versatilité. L'auteur choisit un pseudonyme suivant le contexte et les circonstances du moment où il a produit son œuvre. Ce dernier est amené à être changé par la suite voire à disparaître carrément.

C'est le cas d'un auteur kabyle, Amer Mezdad. Ce dernier est poète et écrivain, auteur de plusieurs romans, recueils de poésie et de nouvelles. Mezdad avait comme pseudonyme à ses débuts Amar Wakli et signait ses différentes contributions par ce pseudonyme. Mais, contrairement à Mohand Ouyahia, celui-ci va se faire connaître plus par son vrai nom, qu'il apposera à ces différentes œuvres littéraires, qu'avec Amar Wakli, qu'il a du changer par la suite. Peu de gens, notamment la jeune génération, savent que cet auteur avait déjà écrit sous pseudonyme.

Tout cela nous amène au poids de la contrainte et au rôle que le pseudonyme joue pour l'alléger ou pour s'en défaire. C'est le cas surtout des auteures féminines.

Bon nombre de poétesses et de chanteuses kabyles, à l'image de celles qui ont intégré la radio kabyle à ses débuts, comme Chrifa, Lla Yamina et Lla Ounissa, ont choisi le pseudonymat pour ne pas engager leurs familles ou pour échapper aux conventions et aux normes que l'idéologie sociale imposait. Le pseudonyme se présentait donc pour elles comme une alternative et/ou un moyen pour exercer leur activité tout en évitant les jugements et les mauvais regards de la société à leurs égards.

La chanson était pour elles plus qu'une vocation et/ou un métier. Elle était surtout une sorte de catharsis, un moyen de se soulager et de soulager celles qui vivaient, comme elles, la même situation. En effet, « croyant toujours au confort que le fait de chanter pourrait leur apporter, elles s'adonnaient même si en cachette ou de peur des siens (sous couvert de pseudonymes) à fond, à leur parole rythmée » (Kherdouci.H, 2017, p. 25). Continuer à chanter sans se soucier de ce que cela impliquait, n'était possible que si elles dissimulaient leurs identités. Et dans ce cas, « le pseudonyme permet, par nature, de masquer l'identité civile et remplit ainsi une fonction de

protection. La protection s'applique tout aussi bien à soi qu'à l'entourage qui partage une partie de cette identification (en premier lieu le nom de famille) [...] » (Perea.F, 2014, p. 19).

Cependant, et malgré cela, leur peur était toujours patente. Lla Yamina, en se livrant à Khadidja Djama, journaliste et sociologue, lui confia toute leur crainte concernant leur métier : « Même si nous avons des pseudonymes, nous avons peur qu'on nous reconnaisse et qu'on nous élimine » (Djama.Kh, 2018, p. 130).

Autant dire que, dans ce cas, on est plus tenté de situer le choix du pseudonyme dans la continuité de la tradition plus que dans celui du renouvellement ou du nouveau littéraire. C'est plus un besoin d'anonymat, un refuge, qu'un moyen de démarcation ou d'affirmation.

Et contrairement à ces femmes artistes, l'affirmation de soi et la démarcation de l'autre, certains poètes (-chanteurs), les ont choisies et assumées.

## **2.5. Le pseudonyme comme moyen d'affirmation de soi et du groupe :**

Le choix du pseudonyme est souvent dicté par des considérations qui n'ont rien à avoir avec l'anonymat. Au contraire, ce choix revêt dans bien des cas des traits identitaires, sociaux, culturels voire sexuels. Le désir de s'affirmer ou d'affirmer le groupe auquel on appartient, explique le choix d'un pseudonyme. En effet, « le pseudonyme représente un «fragment», un «aspect» de l'individu (vie professionnelle, vie sociale, etc.) souvent par rapport au groupe social auquel il s'intègre » (Cislaru.G, 2009, p. 8).

Beaucoup d'auteurs kabyles ont suivi cette logique, notamment celle de l'affirmation identitaire. La non-reconnaissance de l'identité et de la langue amazighe, notamment avant son officialisation, a poussé bon nombre d'entre eux à choisir des pseudonymes qui ont trait avec l'Histoire et la civilisation du peuple amazigh. Les noms des rois et reines amazighs, viennent en premier.

Des artistes aussi connus comme Idir et Takfarinas, en sont le parfait exemple. Ces deux artistes, sont plus connus par leurs pseudonymes que par leurs vrais noms (El Hamid Cheriet pour Idir et Ahcène Zermani pour Takfarinas).

Les rois et reines amazighs, comme Takfarinas, Jugurtha, Massinissa, Dihia, Juba etc. ont constitué un réservoir important pour les artistes kabyles, qui les ont adoptés comme pseudonymes. D'autres noms, considérés comme authentiques, sont choisis comme pseudonymes. L'exemple le plus connu, est Idir.

En plus de l'affirmation identitaire, certains se sont référés au statut social ou au combat qu'ils veulent mener pour choisir leurs noms d'artistes. Les exemples du chanteur Amghid (le prolétaire) et du groupe Tagrawla (la révolution), illustrent ce choix.

L'attachement à sa région ou son pays, peuvent également être utilisés dans le choix du pseudonyme : Youcef Abjaoui (Youcef le Béjaoui) dont le nom d'état civil est Mohand-Arezki Aliouche, Samy El Djazairi (Ali Kanouni), El Hasnaoui (Khelouat Mohamed) etc. Concernant El Hasnaoui, Rachid Mokhtari en parle dans l'ouvrage qu'il lui a consacré:

Khelouat Mohamed, de son nom agnatique Si Moh N'Amar U Muh s'est donné le pseudonyme artistique de Cheikh El Hasnaoui à Paris, vers le début des années 1940. À un compatriote de son village qui l'avait hélé comme au village «Wa Si Moh !», il répondit : Désormais, je ne m'appelle plus Si Moh, mais Cheikh El Hasnaoui ». Deux éléments composent ce nom artistique : cheikh, dans le contexte de la musique chaâbi, signifie maître, qui a l'art du métier, mul essanâa et El Hasnaoui, nomination géographique puisque son village natal, Taâzibt, hameau de Tadart Tamuqrant, fait partie du «arch» des Ihasnawen. (Mokhtari.R, 2018, p. 11).

La première partie du pseudonyme de l'artiste (Cheikh), qui évoque un genre musical, mais aussi un type de discours, nous fait penser à un autre type de pseudonyme.

## **2.6. Le pseudonyme comme un «avant-discours» :**

Selon Cislaru Georgeta, « [...] un pseudonyme est un avant-discours- au sens étymologique du terme- car souvent l'auto-nomination précède et prépare des productions discursives » (ibid, p. 1).

Et cette définition s'applique à certains poètes kabyles, qui ont choisi leurs pseudonymes suivant le type de discours qu'ils veulent véhiculer. Autrement dit, suivant le genre de textes qu'ils composent. Le pseudonyme se présente alors, dans ce cas, comme un avant-discours, qui indique au public le genre de poésie et/ou de texte que l'auteur pratique. Le public aura donc un avant-goût du texte et surtout le choix de d'écouter (ou de lire) ou, dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il n'est pas trop intéressé par ce genre, de ne pas acheter le recueil ou l'album de l'auteur.

D'après Genette, « [...] le pseudonyme est déjà une activité poétique, et quelque chose comme une œuvre. Si vous savez changer de nom, vous savez écrire» (ibid, p. 57). Le nom porte donc l'artiste dans ce cas, non l'inverse. Cela nous amène à penser que « le pseudonyme et le discours sont tous deux des outils d'identification signifiants » (Cislaru, p. 15).

Nous pouvons songer, en ce qui concerne les chanteurs kabyles, au chanteur Oujrih (Oujrih : le blessé), connu pour ses textes sentimentaux. Ce pseudonyme nous éclaire non

seulement sur le type de texte (sentimental), mais également sur l'état d'âme de l'auteur (déception amoureuse). C'est le cas aussi du «slameur» Amirouche Amwanes (Amwanes : consolateur), dont les textes sont souvent emprunts de mélancolie. Idem pour le chanteur Karim Izli, dont le pseudonyme réfère à un genre de poésie kabyle traditionnelle, dénommé l'Izli.

D'autres exemples sont à signaler, comme le groupe Amzik (Am+zik : comme jadis), dont les chansons sont essentiellement des reprises d'anciens chanteurs comme Azem, Matoub, El Hasnaoui etc.

En plus de ce genre de pseudonymes, d'autres ont choisi les leurs suivant les chanteurs qu'ils admirent ou le genre de chansons que ces derniers pratiquent. L'admiration due à un grand artiste peut être déterminante dans le choix d'un pseudonyme. Nous pouvons citer, à nouveau, l'exemple d'El Hasnaoui. Ce dernier a tellement fasciné un certain Madjid Ait Rahmane, qu'il a choisi de se donner comme pseudonyme El Hasnaoui Amectuh (El Hasnaoui junior).

Madjid Ait Rahmane, est plus connu sous son pseudonyme que par son vrai nom. Le fait de chanter le répertoire de l'auteur de Fadhma et d'imiter sa voix, l'ont aidé dans ce choix auprès du public. Idem pour Farid Ferragui, alias Ali Ferragui, qui a choisi ce pseudonyme par rapport à Farid El Atrache, chanteur syro-égyptien, auquel il voue une grande admiration. C'est le cas aussi du chanteur Si Mouh, qui a choisi ce pseudonyme par rapport au grand poète errant, Si Mohand Ou Mhand.

Dans le cas de ces exemples aussi, le genre et le type de discours est connu à l'avance. Même les voix des deux chanteurs Madjid Ait Rahmane et Farid Ferragui, sont travaillées suivant celles de leurs idoles.

Nous pouvons conclure que ce type de pseudonyme est pensé et travaillé de manière à ce qu'il envoie un message avant la déclamation du texte par l'artiste. Cela dénote de son caractère assez novateur.

### **3. Conclusion :**

Après avoir passé en revue les différents types de pseudonymes et exposé ce qui les caractérise, nous pouvons dire que la pratique du pseudonyme est devenue récurrente chez les poètes et chanteurs kabyles. Le pseudonymat, dans l'ensemble, se présente comme l'un des aspects du renouvellement qu'a connu la poésie kabyle à partir du XXème siècle, du fait que la majorité des poètes qui l'ont adopté, ne l'ont pas fait dans le souci de l'anonymat, mais plus pour d'autres motivations, qui s'inscrivent dans un besoin d'innovation. Les rares exemples du

pseudonymat de permanence, confirme cela. Le désir de s'affirmer et de se démarquer en est aussi l'une des principales raisons.

D'autres études sur le pseudonymat peuvent être envisagées, notamment dans la prose, à travers l'écriture autobiographique. Il serait intéressant de voir si le pseudonyme peut se transformer en personnage dans ce genre de littérature.

#### **4. Liste bibliographique :**

##### **Livres :**

- Cauchat, H & Durand-Delvigne, A. (1999), De l'identité du sujet au lien social, PUF, Paris;
- Djama, Kh. (2018), Rescapée du conflit algéro-marocain, Achab, Tizi-Ouzou ;
- Genette, G. (1987), Seuils, Seuil, Paris ;
- Kherdouci, H. (2017), La chanteuse kabyle, une voix et une voie, La pensée, Tizi-Ouzou ;
- Lejeune, P. (1975), Le pacte autobiographique, Seuil, Paris ;
- Lounès, A. (2011), Mohia, le plus célèbre des inconnus, El Dar El Othmania, Alger ;
- Martin, M. (2006), Le pseudonyme sur internet: une nomination située au carrefour de l'anonymat et de la sphère privée, L'Harmattan, Paris ;
- Mokhtari, R. (2018), Cheikh El Hasnaoui, la voix de l'errance, Chihab, Alger ;
- S, Baya. (1986), Isefra: tamedyazt n tmettut taqbaylit, Copie Graphique, Paris ;
- Starobinski, J. (1961), L'oeil vivant, Gallimard, Paris ;
- Yacine, T. (2008), Ait Menguelllet chante, Alpha, Alger ;

##### **Articles de journal:**

- Brunet, M. (1989), « Anonymat et pseudonymat au XIXe siècle: l'envers et l'endroit des pratiques institutionnelles », in Voix et Images, Québec, Vol.14, n°2, (41), pp.168-182 ;
- Perea, F. (2014), « Pseudonyme en ligne, remarques sur la vérité et le mensonge sur soi », Sens-Dessous, Paroles, La Roche-sur-Yon, Vol.2 N°14, pp.15-22 ;

##### **Sites web:**

- Cislaru, G. (2009), « Le pseudonyme, nom ou discours? D'Étienne Platon à Oxyhre », in Les Carnets du Cediscor [En ligne], 11 | 2009. Mis en ligne le 01 mars 2011, consulté le 09 12, 2020, sur URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/746> ;